

Transfert et externalisation

Comment adapter sa politique pour éviter les risques ?

Le point sur la jurisprudence

Aujourd'hui, la collectivité de travail est en perpétuel mouvement. Transferts de salariés, salariés venant d'entreprises extérieures, personnes travaillant dans l'entreprise dépourvues d'un statut salarié... autant de situations auxquelles l'employeur doit s'adapter.

Comment gérer l'arrivée et le départ de salariés ? Quelles incidences sur le statut collectif et la représentation du personnel ? Dans quelle mesure l'employeur doit-il intégrer ces personnes dans sa politique de santé et sécurité ?

Liaisons sociales vous propose de faire un point complet sur ces questions délicates pour **gérer au mieux et sécuriser votre politique.**

Programme :

TRANSFERT D'ACTIVITÉ

• Le sort des contrats transférés

Dans quels cas L. 1224-1 s'applique-t-il ? Quels sont les critères ? Quid en cas d'un transfert partiel d'une activité ? Comment gérer l'arrivée des salariés transférés ? En termes de contrat, de clauses contractuelles ? Quels impacts sur les rémunérations, congés, régimes de prévoyance et retraite ? Quelles sont les règles propres à certaines opérations tel que le transfert entre secteur public et secteur privé ?

• Que devient le statut collectif ?

Comment harmoniser les statuts conventionnels ? Pendant combien de temps peut-on maintenir les anciens statuts ? Comment négocier une harmonisation ?

• Les incidences sur les représentants du personnel

Comment transférer ou recevoir des représentants du personnel ? Quelle incidence sur la représentativité syndicale ?

SOUS-TRAITANCE ET PRÊT DE MAIN D'ŒUVRE : VERS UNE ÉVOLUTION ?

Quels sont les critères de licéité ? Existe-t-il des risques de requalification ? Quelles incidences en matière d'effectifs et d'élections professionnelles ? Comment sécuriser sa démarche et en apprécier les coûts ? Comment intégrer les collaborateurs ?

PORTAGE SALARIAL ET STATUT AUTO-ENTREPRENEUR : COMMENT APPRÉHENDER CES NOUVELLES FORMES D'EMPLOI ?

A quelles conditions est-ce possible ? Quel est le statut de la personne concernée ? Dans quelle mesure bénéficie-t-elle du Code du travail ?

Statut d'auto entrepreneur : les risques de requalification, les abus possibles.

COMMENT ADAPTER SA POLITIQUE DE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL ?

Avec les interventions de :

Françoise FAVENNEC-HERY,
professeur à l'université de Paris II

Jean-Michel MIR,
avocat associé, CAPSTAN Avocats

La matinée sera animée par :

Marie-Françoise CLAVEL-FAUQUENOT,
rédactrice en chef des Numéros juridiques de Liaisons sociales.

Inscriptions : 01 76 73 30 30

e-mail : liaisonsformation@liaisons-sociales.com

Bulletin de participation

À retourner à : Liaisons Sociales Formation – Case Postale 717

Wolters Kluwer France - 1, rue Eugène et Armand Peugeot - 92856 Rueil-Malmaison ou par fax au 01 76 73 49 09

002564 078



oui, je souhaite m'inscrire à la Conférence d'actualité Liaisons sociales du 8 juillet 2010 « Transfert et externalisation » au prix de 470 €^{HT}, soit 562,12 €^{TTC}

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Facture à établir précisément à : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Fait à : _____ Le : _____

Cachet et signature **obligatoires** :